Rapport d'étude

Étude de trafic généré par le projet sur la D8 à Fargues sur Ourbise

Projet n° CXI098

Version	Date de révision	Objet de la Révision
V05	17/02/2025	Mise à jour proportions Poids Lourds
V04	05/12/2024	Précisions sur les trafics générés
V03	16/10/2024	Ajustement des hypothèses
V02	30/09/2024	Complément
V01	27/09/2024	Création du document
Document de 10 pages		**Etabli par** Victor LECARPENTIER **Vérifié par** Romain VANHOVE

© CeRyX Trafic System – Toute reproduction interdite sans autorisation écrite préalable

SOMMAIRE

1. CONTEXTE DE LA MISSION 3
2. HYPOTHESES 3
3. AFFECTATION DU TRAFIC 6

© CeRyX Trafic System – Toute reproduction interdite sans autorisation écrite préalable

1. CONTEXTE DE LA MISSION

La mission a pour but d'étudier les trafics aux alentours du site Orpinia à Fargues-sur-Ourbise en situation future, en raison du projet prévu sur ce site.

Les données d'entrée sont les suivantes :

- Les itinéraires prévus par les poids lourds selon leur utilisation ;
- Le nombre de véhicules générés par le projet pour l'approvisionnement du site ;
- Une carte de comptages du département, datant de février 2021.

2. HYPOTHESES

Au regard des données d'entrée, il a été décidé d'exprimer les trafics en **véhicules journaliers tous sens** dans la majorité du document.

Chaque poids-lourd a été compté deux fois dans l'affectation, en supposant qu'il effectue un trajet aller/retour sur la même journée.

Ci-dessous, le tableau résume les générations de trafic brutes :

Type	Trafic	Répartition
Appro. bois	120 PL/j	50% Ouest, 50% Est
Appro. mat. premières (hors bois)	9 PL/j	100% Est
Produits finis	51 PL/j	50% Est, 50% Ouest
TOTAL	180 PL/j	

Par souci de simplicité, « Ouest » et « Est » dans le tableau ci-dessus ne désignent que la direction des camions par rapport à l'entrée du site.

Les itinéraires fournis sont détaillés à la page suivante.

© CeRyX Trafic System – Toute reproduction interdite sans autorisation écrite préalable

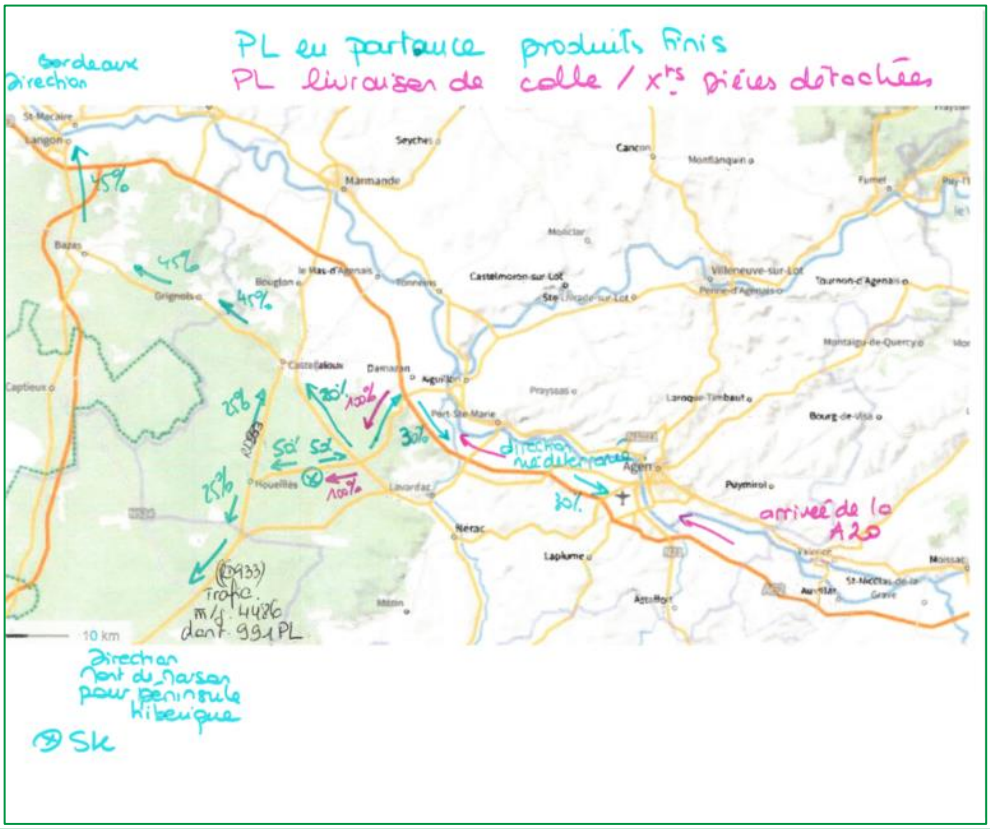

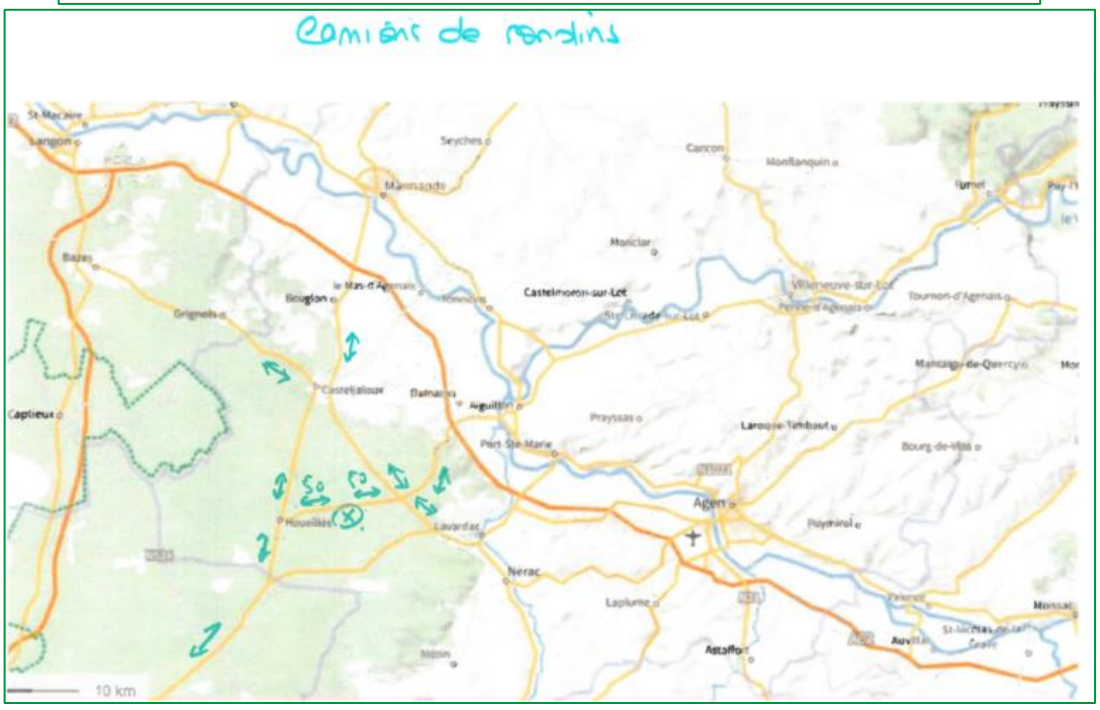

A partir de cette deuxième carte, ont été prises comme hypothèses :

- Les 50% de PL de rondins de l'Ouest ont été répartis équitablement entre les portions Nord et Sud de la RD933
- Les 50% de PL de rondins de l'Est ont été repartis de la façon suivante :
  - 30% via l'échangeur de Damazan ;
  - 10% via Lavardac ;
  - 10% via Casteljaloux.

Ces deux hypothèses sont illustrées sur la carte ci-après.

© CeRyX Trafic System – Toute reproduction interdite sans autorisation écrite préalable

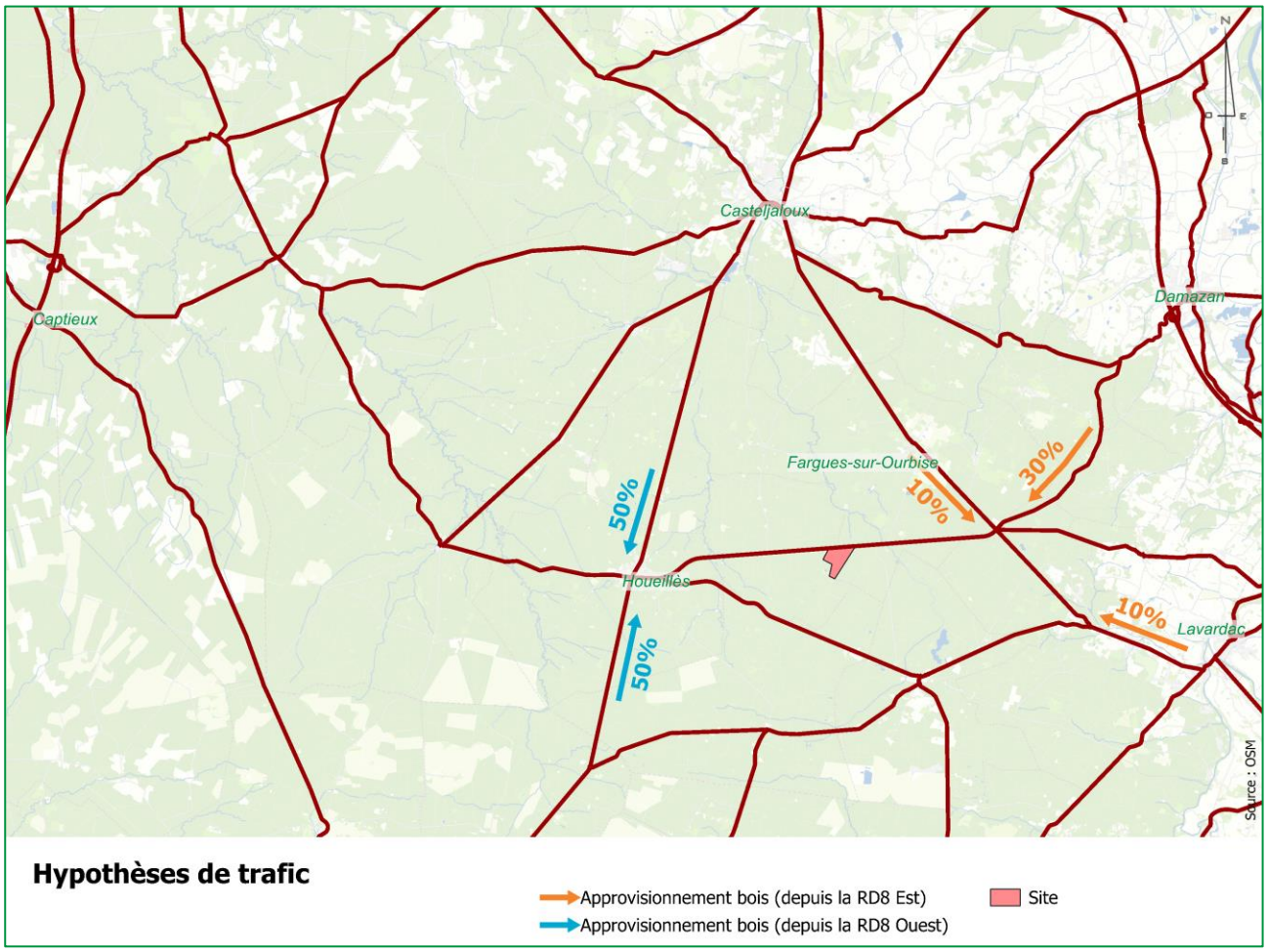

© CeRyX Trafic System – Toute reproduction interdite sans autorisation écrite préalable

3. AFFECTATION DU TRAFIC

Depuis la réalisation des comptages servant de base à cette étude, une étude précédente également réalisée par CeRyX Trafic System a analysé l'impact de la génération de trafic du site, notamment la génération de trafics de véhicules légers des employés venant travailler. Il avait alors été considéré que 155 véhicules/jour viendraient sur site, répartis équitablement entre les deux côtés de la D8 (depuis Houeillès et depuis Damazan). Dans le cas de la présente étude, une donnée de 80 véhicules/jour a été considérée.

La génération de trafic avait été réalisée à la sortie du site, avec une répartition des véhicules tournant à gauche et à droite, mais concentrée uniquement sur la RD8. A une échelle plus grande, avec l'aide des statistiques INSEE sur les déplacements domicile-travail se rendant à Fargues-sur-Ourbise, l'impact journalier de ces déplacements est considéré comme suit :

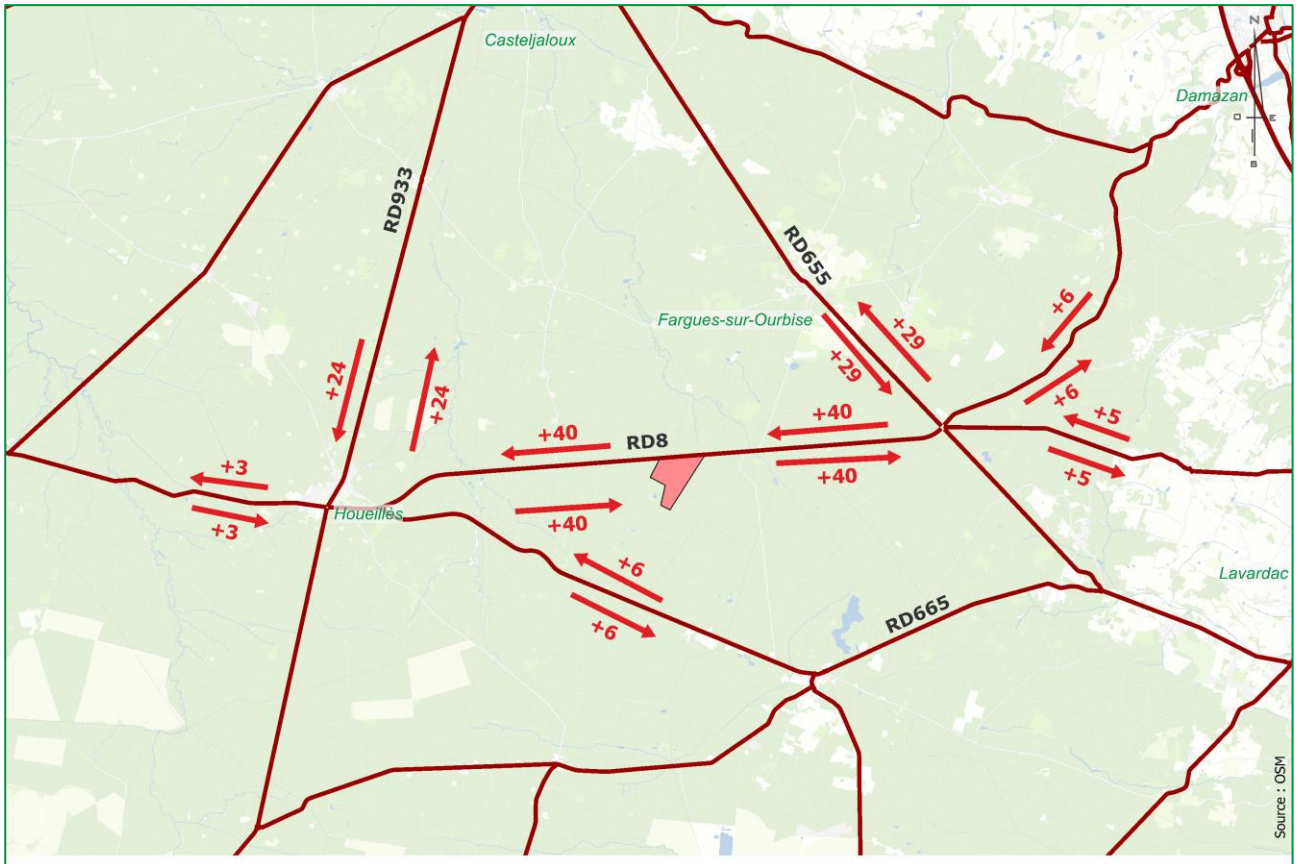

Trafics journaliers
Augmentation des trafics VL (en nombre de véhicules)

Il est considéré que 7 véhicules/jour/sens auront pour origine et destination le bourg d'Houeillès, ils n'apparaissent donc plus sur la carte macroscopique une fois générés sur la RD8.

© CeRyX Trafic System – Toute reproduction interdite sans autorisation écrite préalable

Quant à l'affectation des poids lourds, elle est représentée de manière synthétique et schématisée sur cette carte :

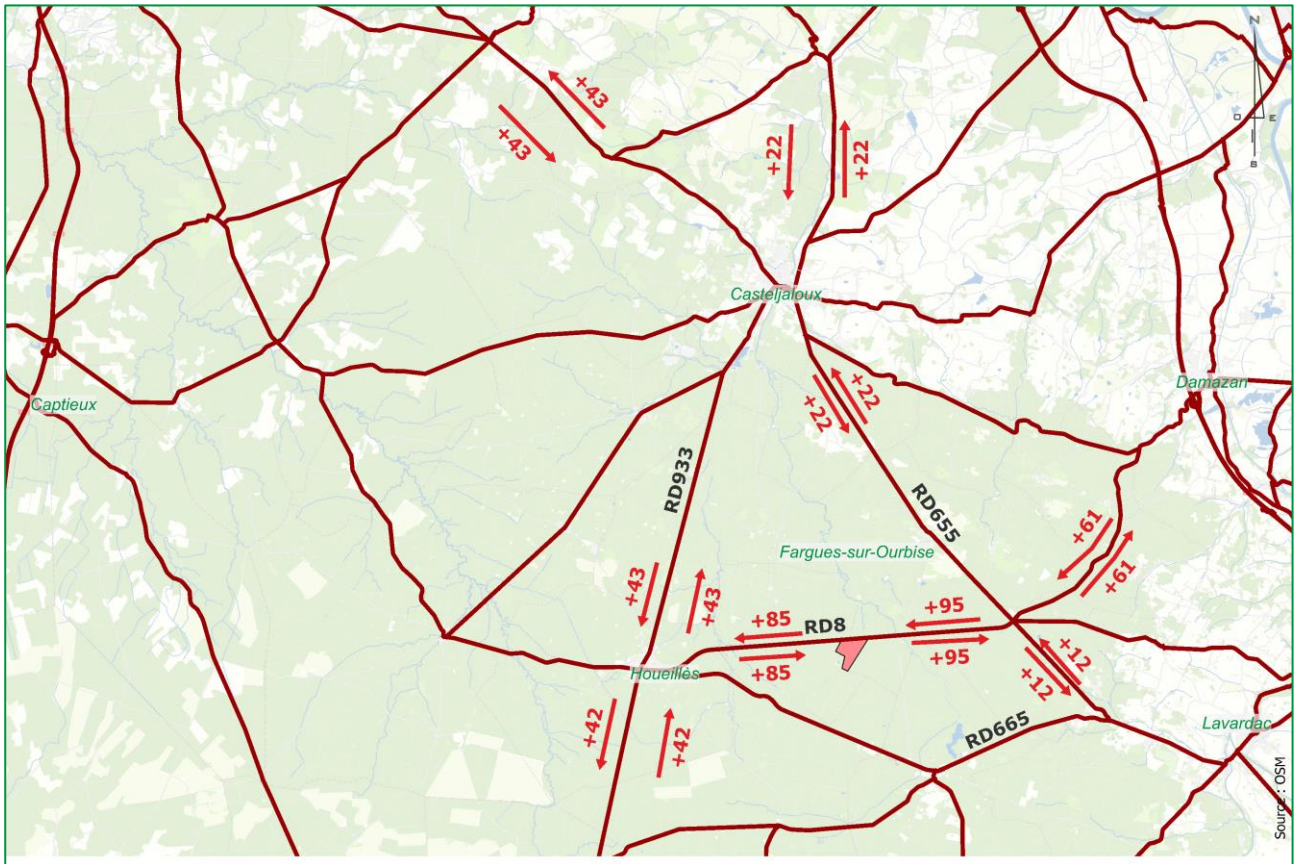

Trafics journaliers
Augmentation des trafics PL (en nombre de véhicules)

Le total de 180PL/jour a été ajouté deux fois sur la carte ci-dessus, pour comptabiliser le trajet « aller »(vers le site) et « retour »(depuis le site)

En regroupant ces deux générations, on obtient la carte d'affectation du trafic suivante :

© CeRyX Trafic System – Toute reproduction interdite sans autorisation écrite préalable

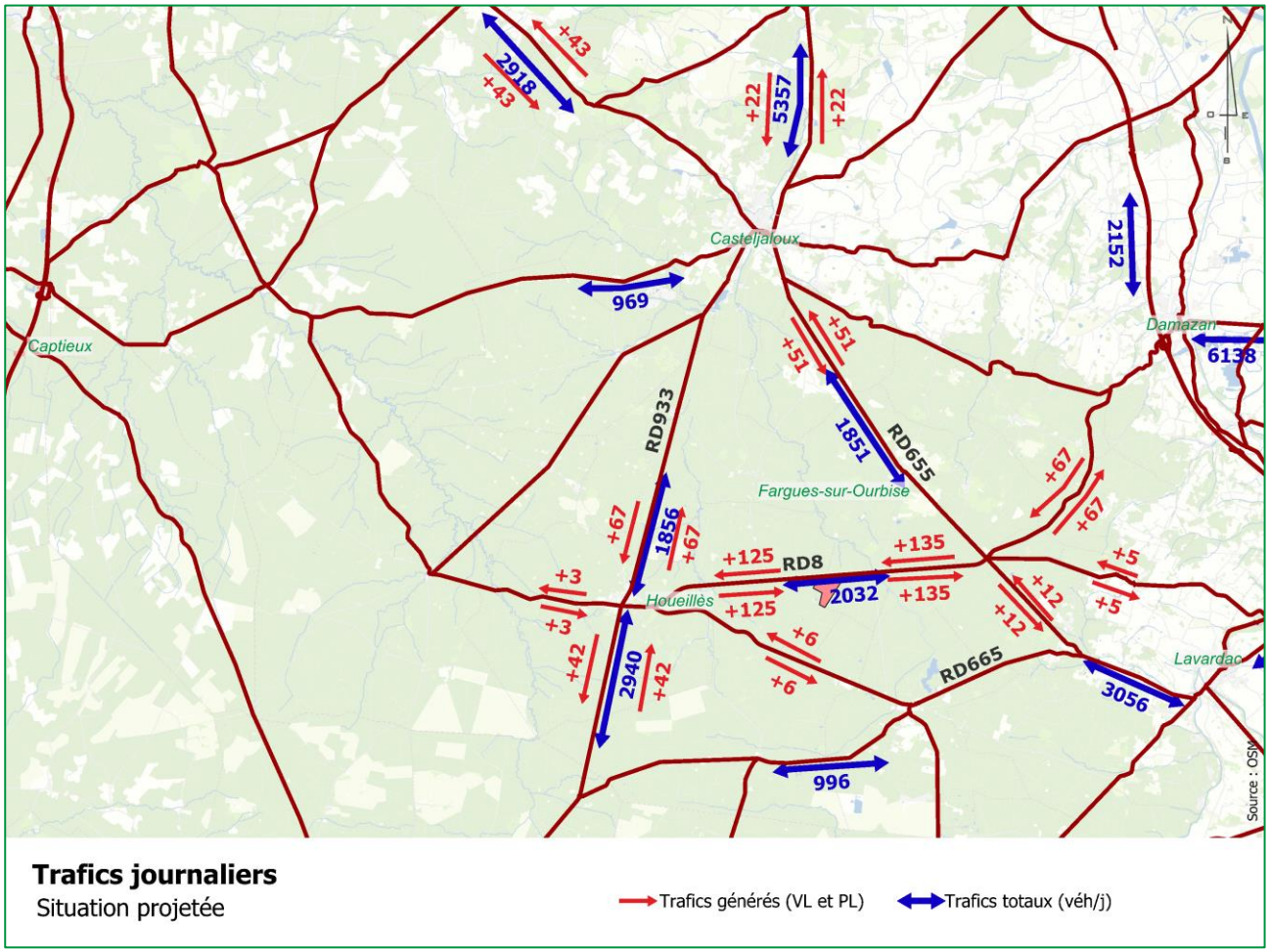

A partir des pourcentages de trafic PL fournis en donnée d'entrée, ainsi que des poids lourds affectés sur le réseau, il est possible de produire une carte en unités de véhicules particuliers. Un VL équivaut à 1 uvp et un PL équivaut à 2 uvp, ce qui permet d'obtenir une meilleure représentation de la charge de trafic que représente réellement un poids lourd.

La carte suivante donne les trafics projetés, avec la part poids lourds.

© CeRyX Trafic System – Toute reproduction interdite sans autorisation écrite préalable

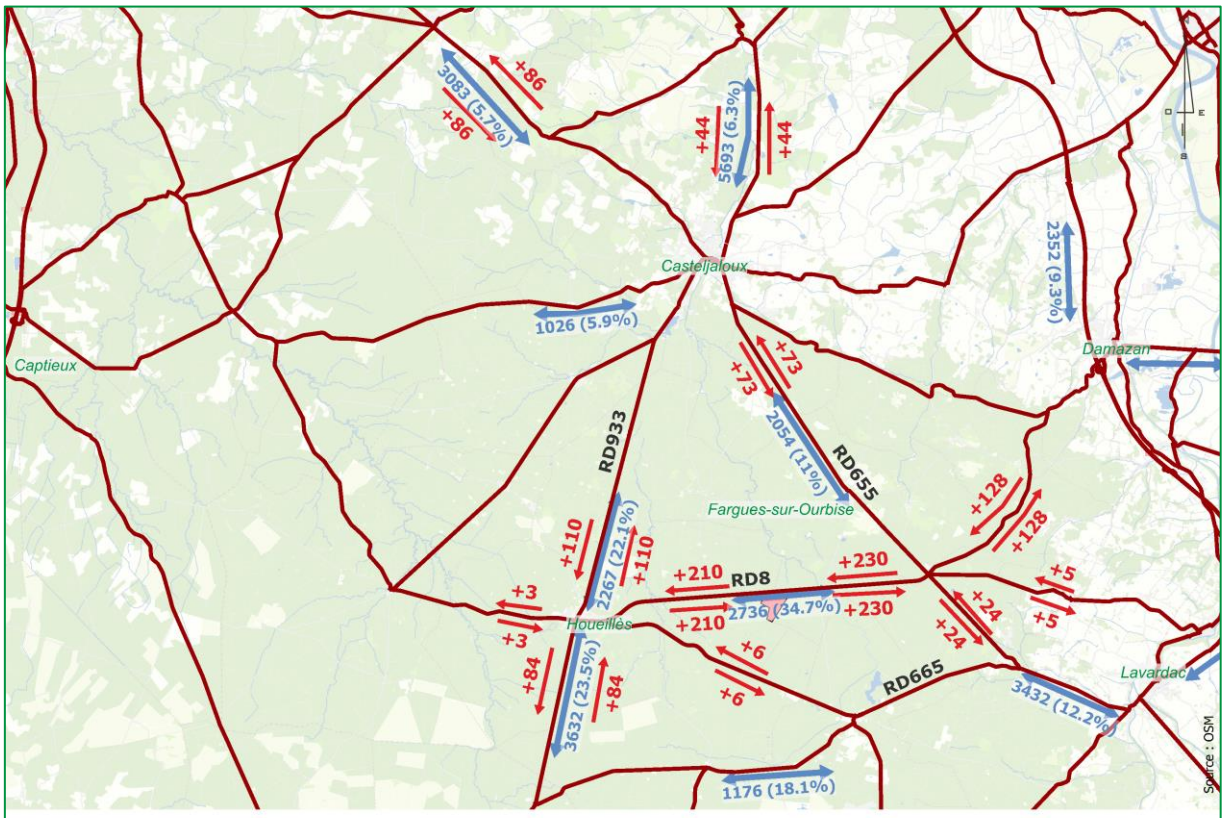

© CeRyX Trafic System – Toute reproduction interdite sans autorisation écrite préalable

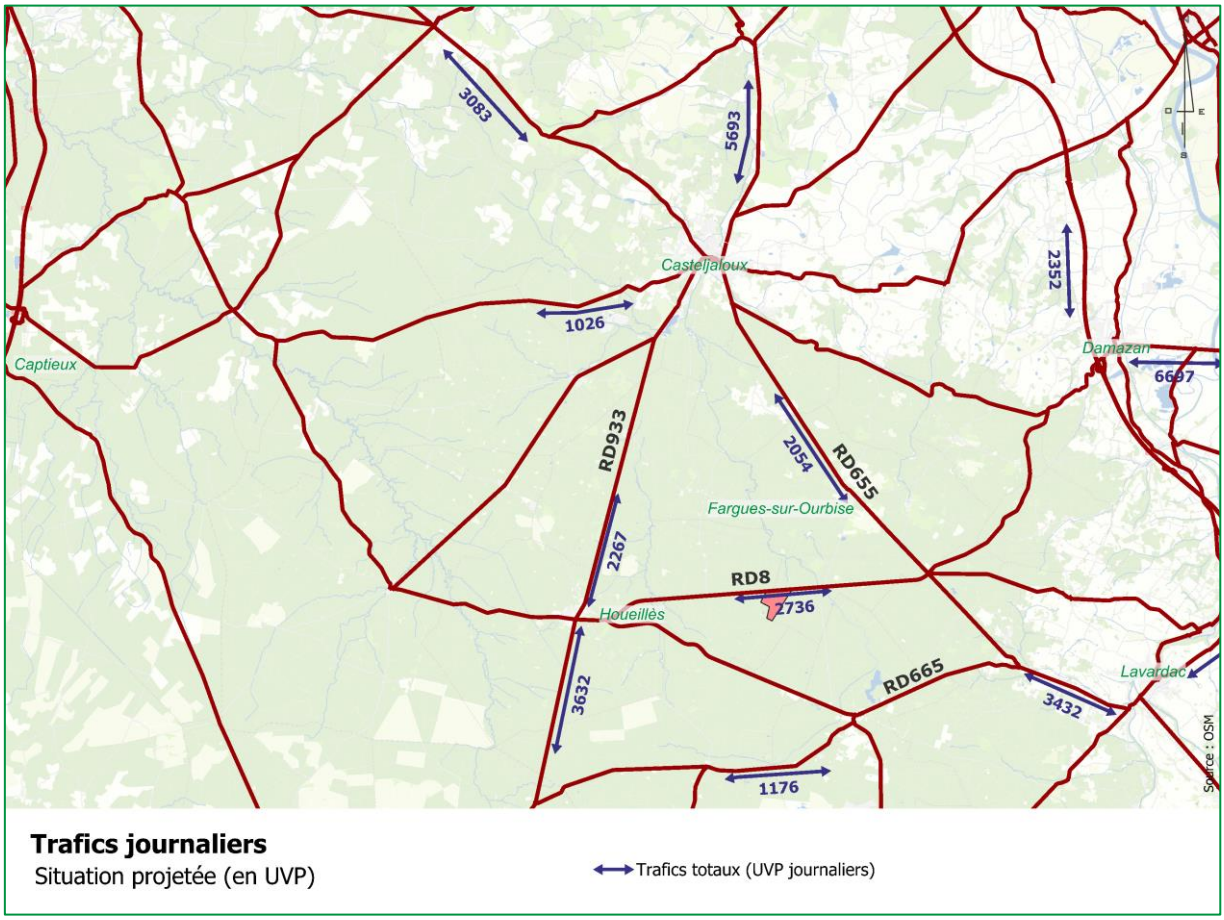

L'augmentation des volumes de trafics liée au projet a un impact sur le réseau routier notamment en direction de Houeillès. Cependant, il est considéré qu'une heure de pointe équivaut à 10% du trafic journalier ; ainsi, sur la D8, on estime le trafic à environ 270uvp/h en heure de pointe.

La capacité d'une voie en section est de 1800 uvp/h, ainsi, les impacts sont totalement supportables par le réseau routier actuel et ne nécessitent pas de mener d'aménagements spécifiques. L'augmentation du volume poids lourds, notamment sur la RD8, est toutefois à surveiller. (+180PL/jour/sens).

© CeRyX Trafic System – Toute reproduction interdite sans autorisation écrite préalable